

En février 2024, les prix à la consommation augmentent de 2,9 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - février 2024

Informations Rapides · 29 février 2024 · n° 50

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 mars 2024. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 2,9 % en février 2024, après +3,1 % en janvier. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement sur un an des prix de l'alimentation, des produits manufacturés et des services. À l'inverse, les prix de l'énergie et du tabac accéléreraient.

Sur un mois, les prix à la consommation rebondiraient en février 2024 (+0,8 % après -0,2 % en janvier). Ce rebond serait dû à la hausse des prix des services, notamment des loyers et des transports, ainsi que de ceux de l'énergie, en particulier de l'électricité, des produits manufacturés et du tabac. À l'inverse, les prix de l'alimentation diminueraient légèrement sur un mois.

L'inflation sur un an diminuerait en février 2024 malgré la forte augmentation des prix sur un mois, en raison notamment d'« effets de base » (les prix avaient fortement augmenté sur un mois en février 2023).

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 3,1 % en février 2024, après +3,4 % en janvier. Sur un mois, il rebondirait (+0,9 % après -0,2 % le mois précédent).

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2024	février 2023	janvier 2024	février 2024 (p)
Ensemble IPC*	10 000	6,3	3,1	2,9
Alimentation	1 507	14,8	5,7	3,6
- Produits frais	185	15,0	7,9	0,5
- Autre alimentation	1 322	14,8	5,3	4,1
Tabac	177	0,2	16,8	18,7
Énergie	832	14,1	1,9	4,4
Produits manufacturés	2 324	4,7	0,7	0,3
Services	5 160	3,0	3,2	3,1
Ensemble IPCH**	10 000	7,3	3,4	3,1

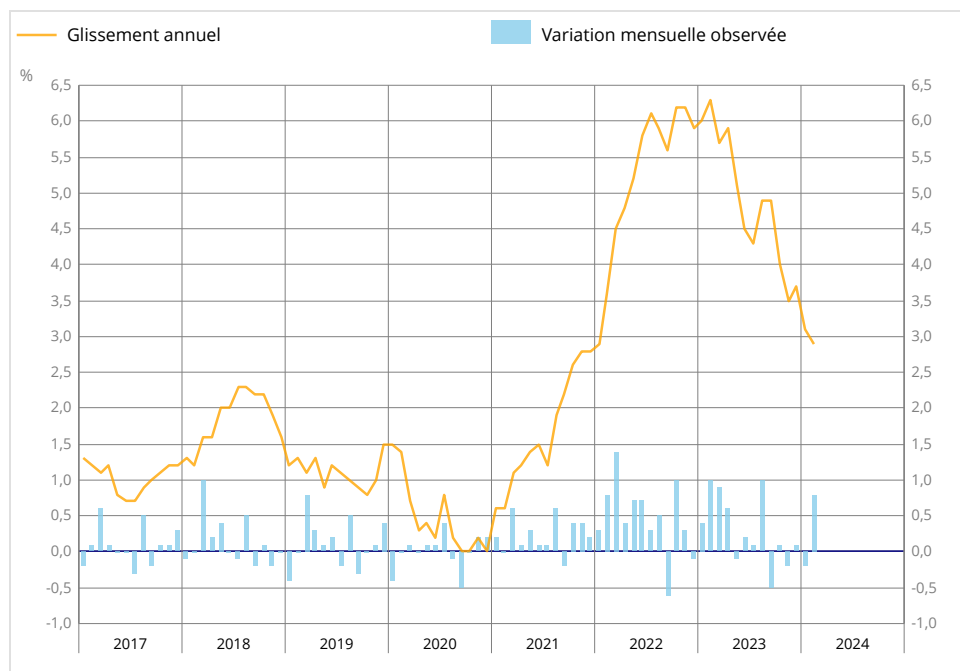
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 15 mars 2024, à 8h45.

Prochaine parution : le 29 mars 2024, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475